



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
----- VILLE DE LAMORLAYE -----

24, rue du Général Leclerc
60260 LAMORLAYE
☎ : 03 44 21 64 00

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le 17/03/2026
ID : 060-266003441-20260311-8_2026-BF



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Date de convocation : 25 février 2026

Séance du 11 mars 2026

Délibération n°08/2026

L'an deux mille vingt-six

et le onze mars - à 19h00

le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Lamorlaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Nicolas MOULA, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. MOULA-PRESIDENT, MME CARON VICE-PRESIDENTE, MME PALANIAYE, M. RESSIAN, MME DONSIMONI, M. TSCHANHENZ, MME JEAN, MME DELLOYE, M. MOULA H., MME LEJEUNE, MME PENING, MME BOUTILLIER.

ABSENTS : M. GOUJARD, MME CHANI M. AGOSTINI, MME SANCHEZ, M. PIN.

L'affectation des résultats 2025

Conformément à l'article L. 2311-5 du code général des collectivités territoriales, l'organe délibérant, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2025 du CCAS dont les résultats sont conformes au compte de gestion du trésorier principal, doit affecter au budget primitif, les résultats de l'exercice antérieur.

Aussi, il est proposé au Conseil d'Administration d'affecter au budget primitif 2026 du CCAS les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :

- R002 - Excédent de fonctionnement reporté en fonctionnement pour : 9 172,22 €
- R001 - Excédent d'investissement reporté en investissement pour : 60 974,37 €

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AFFECTE au budget primitif 2026 du CCAS les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :**
- **R002 - Excédent de fonctionnement reporté en fonctionnement pour :
9 172,22 €**
 - **R001- Excédent d'investissement reporté en investissement pour :
60 974,37 €**

ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS,
POUR COPIE CONFORME.

Le Président,

Nicolas MOULA

